

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	24	
Représentés :	9	
Non représentés :	0	Séance du 17 octobre 2023
Votants :	33	L'an deux mille-vingt-trois et le dix-sept octobre, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le onze octobre, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.
Étaient présents également :		
Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjoints au Maire. Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sandy ROUVEL, Younès BOUROHI, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, Christiane TCHA SENG NOU, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Florence GUILLAUME, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Quentin ROUVIERE, Caroline PLATERO-DELERM, Mohammed AITANE, Vital DELESNERAC-DEMENVILLE, Jean-Claude OBER, Patrice de CAMARET.		
Étaient absents et non représentés : Néant		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Christiane TCHA SENG NOU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.		

Adhésion au réseau francophone des villes amies des aînés

Christophe Mourgeon, Adjoint au Maire délégué aux Solidarités, explique que l'adhésion à ce réseau constitue un outil complémentaire au service des collectivités engagées dans une démarche à destination des aînés. A partir de l'expérience des territoires impliqués et d'une large consultation des aînés en France, il s'agit de valoriser les dynamiques territoriales et à accompagner pas-à-pas les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une dynamique d'amélioration continue des politiques locales. Trois comités de suivi réunissant des experts et partenaires majeurs ont été créés afin de favoriser les échanges autour du processus d'élaboration du référentiel et du circuit de labellisation. Le RFVAA a décidé de créer cette démarche pour permettre aux collectivités de bénéficier d'une plus grande visibilité des étapes à mettre en œuvre pour être "AMI DES AÎNÉS" et d'accompagner la transformation des engagements émis dans les territoires en actes concrets dans l'élaboration de leurs politiques publiques. Cela garantira également un mode d'évaluation plus générique des démarches VADA actuellement mises en œuvre par les territoires français, favorisant dans le même temps une dynamique inscrite dans le long terme et la lisibilité des démarches locales. Dès 2019, des partenaires majeurs se sont engagés dans cette démarche aux côtés du RFVAA :

Les objectifs

Le dispositif s'adapte à tout type de collectivités (commune, EPCI, département, région...) afin de valoriser et de favoriser l'émergence de politiques publiques innovantes et exigeantes, construites avec et pour les aînés.

- Garantir la qualité et la pertinence des démarches Villes amies des aînés déployées dans les territoires;
- Donner envie aux collectivités territoriales (communes, EPCI, départements, etc.) d'initier une dynamique locale visant à favoriser la qualité de vie dans l'avancée en âge;
- Proposer des outils d'ingénierie sociale visant à développer la réalisation de diagnostics, de démarches participatives, de mise en œuvre et d'évaluation de plans d'actions transversaux;
- Valoriser et diffuser les bonnes initiatives en faveur des générations âgées;
- Développer la qualité des politiques de l'âge dans les territoires;
- Améliorer l'environnement bâti et social des retraités français pour une plus grande qualité de vie ;
- Soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.

La ville de Monteux compte plus de 3000 seniors et est déjà engagée dans un label « bien vieillir ». Le dispositif proposé par RFVADA permettrait une prise en compte globale de cette partie de la population montilienne en adaptant la ville aux seniors et à leurs besoins spécifiques.

Dans ce cadre la ville a obtenu un financement de « territoire innovants seniors » afin de réaliser le diagnostic.

Le Conseil Municipal, Monsieur Mourgeon entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de convention qui lui est présenté et qui annexé à la présente convention,

AUTORISE Monsieur le Maire ou Monsieur Mourgeon à signer la convention relative à l'octroi d'une subvention par Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, sise 1, Avenue Garibaldi 21000 Dijon, dans le cadre des fonds d'appui pour les territoires innovants seniors.

DECIDE D'adhérer au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

AUTORISE Monsieur le Maire ou Monsieur Mourgeon à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Pour copie conforme.

Acte Exécutoire

Transmis le : 27.10.2023

Publié le : 27.10.2023

Notifié le :



Christian GROS

Maire de MONTEUX

Christiane TCHA SENG NOU

Secrétaire de séance